



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

II.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

I I.

Les lettres que j'ai reçues.] Quand le participe est précédé de son régime simple, alors la règle veut qu'il se décline; c'est-à-dire, qu'il prenne le genre & le nombre de son régime. Or, le régime c'est *que*, pronom relatif, qui a pour antécédent le substantif *lettres*, féminin, & au pluriel. *Reçues* est donc & devrait être, comme on le voit clairement, du genre féminin, & au pluriel.

Vaugelas & Ménage n'ont nullement douté que toute phrase semblable à celle-là ne fût soumise à la même loi: & cette loi, si respectée dans toutes les langues, c'est la concordance de l'adjectif avec son substantif.

Qui croiroit que le P. Bouhours & M. l'Abbé Regnier ne la regardent ici que comme un conseil? Au défaut de raisons, ils ont recours à des autorités; & le P. Bouhours tire les siennes de M. l'Abbé Regnier lui-même, qui, dans plusieurs endroits de son *Rodriguez*, s'étoit dispensé de la loi.

Qu'ensuite le Traducteur de *Rodriguez*, séduit par un amour-propre d'Auteur, cite en sa faveur deux passages, l'un d'Amyot, l'autre de Racine, nous lui répondrons que l'esprit des grands Ecrivains doit se chercher, non dans un passage seul, qui pourroit n'être qu'une faute d'impression, mais dans l'usage constant & uniforme auquel nous les voyons attachés par-tout ailleurs.

Tenons donc pour très-certain ce qu'enseigne Vaugelas, qu'il faut toujours à peine de faire un solécisme, accorder le participe avec son régime, dans les phrases semblables à celle

que nous examinons. Il y a cependant quelques participes , entr'autres ceux de *plaindre* & de *craindre* , qu'il est bon d'éviter au féminin , parce que ces verbes ont formé des substantifs dont la désinence est la même que celle du participe féminin. Qui diroit , *c'est une personne que j'ai plainte* , *c'est une maladie que j'ai crainte* , obéiroit à la Grammaire , mais révolteroit l'oreille. A l'égard du masculin , nulle difficulté. On dira *les hommes que j'ai plaints* , *les accidents que j'ai craints*. On emploiera même le féminin , pourvu qu'on ait l'art de le placer en sorte qu'il ne puisse être confondu avec le substantif. On diroit fort bien *plus crainte qu'aimée* : exemple approuvé par Vaugelas , à cause que le *plus* qui précède ne laisse pas ombre d'équivoque.

Toute équivoque est vicieuse , sans doute : mais on ne doit pas remédier à une faute par une autre. Que je dise , en parlant de livres ou de papiers , *je les ai rangés par ordre dans mon cabinet* , je laisse (9) en doute » si c'est moi qui » ai pris le soin de les ranger , ou si je veux » dire seulement que je les ai , & qu'ils y sont » rangés par ordre ; & je ne fais aucune distinction entre l'action de la personne & l'état » de la chose ». A cela , suivant M. l'Abbé Regnier , le remède seroit que l'on dit : *je les ai rangé* , pour marquer l'action , & *je les ai rangés* , pour marquer l'état. Mais , dans l'un & dans l'autre sens , notre langue n'admet que *rangés* ; & , comme elle fournit d'autres tours en abondance , c'est notre affaire d'en choisir un qui , sans être obscur , soit régulier. Ici l'équivoque vient de ce qu'*avoir* est verbe auxiliaire dans cette phrase , *je les ai rangés* , si j'entends que

(9) Regnier , Grammaire , p. 490.

c'est moi qui ai rangé mes livres : au lieu que dans l'autre sens il est verbe actif, signifiant la même chose que *posséder*.

Autrefois la regle dont nous parlons avoit lieu dans une construction telle que celle-ci :

Quand les tiedes (1) Zéphirs ont l'herbe rajeunie,
où l'on voit que le régime, *l'herbe*, se trouve placé entre l'auxiliaire & le participe. Ainsi le régime, quelque substantif que ce fût, rendoit anciennement le participe déclina- ble lorsqu'il le précé- doit. Aujourd'hui cette faculté de précéder le par- ticipe n'appartient qu'à ce petit nombre de pro- noms dont j'ai donné la liste ci-dessus. Tant mieux : car la regle étant ainsi restreinte, elle n'en devient que plus facile à retenir.

III & IV.

Les habitants nous ont rendu maîtres de la ville.] *Le commerce*, parlant d'une ville, *l'a rendu puissante.*] Toute la différence que Vau- gelas met entre ces deux phrases, c'est que le par- ticipe est suivi d'un substantif dans la première, & d'un adjectif dans la seconde. Mais, à parler exac- tement, il n'y a nulle différence pour la syntaxe & la valeur grammaticale, entre un pur adjectif & un substantif, qui est de la classe des noms com- muns, sur-tout lorsqu'il n'est pas accompagné de l'article ; d'où il s'ensuit que *maîtres* & *puis- sante* ne donnent lieu qu'à une seule & même ques- tion.

On vient de voir que le participe se décline, lorsque terminant le sens d'une phrase ou d'un

(1) La Fontaine dans ses Fables. Voyez *Remarques sur Racine*, Rem. XV.